

Compte rendu Assemblée Générale du 07 décembre 2012

- Ordre du jour :**
- Bilan des actions de l'année
 - Bilan financier
 - Election du nouveau bureau
 - Objectifs pour l'année 2013 Mot du maire

64 associations sont affiliées à l'OMIL..Nous en accueillons une pour l'année 2013 .

Bilan des activités de l'année :

Le bureau de l'OMIL est satisfait du travail accompli par Karine.

En plus des tâches habituelles de coordination et d'évolution des dossiers ,elle a encadré et conseillé 2 stagiaires au cours de l'année 2012. Karine travaille aussi de plus en plus à l'accueil de l'office du tourisme.

l'OMIL a organisé et participé :

- Les 24 H de kayak -> (voir feuille)
- Le Téléthon, le Père Noël -> Michel
-

Bilan financier : -> Marceline

Election du nouveau bureau : -> Maryse

Suite à la réunion OMA-OMS du 16 novembre 2012, les candidats ci-après ont été désignés et ils ont fait acte de candidature

Les candidats OMS :

Odette CORFMAT
Marc LE SAYEC
Michel HUITEL
Yann DOUCET
Franck DECUREY

Les candidats OMA :

Maryse LE PICAUT
Raymond LE DRIANT
Rémy SERVAIS
Jean-Yves ALLIO

Un délégué du comité de jumelage : Marceline LORCY.

Les délégués présents à l'A.G. ont aussi à élire le candidat représentant des écoles publiques:
Bertrand LE RAY

Approbation des délégués présents à l'assemblée générale.

Résultats du vote :les 11 membres du bureau sont élus à l'unanimité.

Courte réunion pour élire le nouveau bureau :

Président : Rémy SERVAIS
Vice-Présidents: Marc LE SAYEC, Yann DOUCET
Trésorier : Marceline LORCY
Trésorier adjoint : Jean-Yves ALLIO
Secrétaire : Maryse LE PICAUT
Secrétaire adjoint : Franck DECUREY
Autres membres : Odette CORFMAT
Raymond LE DRIANT
Michel HUITEL
Bertrand LE RAY

Objectifs 2013

- Elaboration de l'annuaire des associations
- Partenaire des 24 Kayak 2013
- Remise des récompenses sportives.
- Téléthon et Père Noël

Propositions :

- Les cotisations pour l'année 2013 ne changent pas.

Rappels

- Une caution de 300 € sera demandée à chaque association lors de la première demande de réservation. Cette caution servira toute l'année.
- Le règlement intérieur de l'OMIL a été relu par Maryse.(voir feuilles).
- Le bilan financier détaillé est obligatoire .Les associations doivent remplir entièrement le dossier ; les horaires d'occupation des salles doivent aussi y figurer.
- Cette année,il a été demandé à toutes les associations leurs dates de manifestations pour le 30 septembre 2012. A la réunion OMS-OMA du 21 novembre 2012 une date-buttoir a été imposée (le 1 décembre).

Le jour de l'AG toutes les associations n'ont pas encore répondu.Il est évident que les réservations de mafestations parvenues à temps seront prioritaires (7 décembre 2012).

Pour les associations telles que: Caec,Admr, une colonne apparaîtra sous la rubrique " social ". Elles auront un ou une délégué(e) représentatif(ve).

Les associations qui organisent un "Troc et Puces" seront réunies si besoin. Un nouveau règlement imposé par l'Omil leur sera expliqué.

Questions diverses

Aucune question n'a été posée par l'assemblée.

Mot du Maire

Monsieur Bageot, Maire, a remercié Karine et l'Omil pour le travail sérieux; Il a surtout insisté sur l'équilibre des manifestations pour ne pas surcharger les services techniques.

Il est prévu, en janvier, deux réunions de travail.